



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-117526>

Département(s) de publication : **978**

Annonce n° **24-117526**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Collectivité de Saint Martin (978)

**Correspondant :** Alexandra DANE

**Adresse :** Hôtel de la Collectivité - Marigot BP 374, 97054 Saint Martin

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 590875004

**Télécopieur :** +33 590870393

**Courriel :** alexandra.dane@com-saint-martin.fr

**Adresse internet :** <https://www.com-saint-martin.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fourniture et livraison de matériels sportifs pour les plateaux sportifs et les terrains de football de la Collectivité de Saint-Martin

**Lieu d'exécution et de livraison :** Direction des sports Annexe de la cité administrative Rue Jean-Jacques Fayel, Concordia, 97150 Saint-Martin (971)

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Voir DCE

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** voir DCE

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Voir DCE

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Voir DCE

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Voir DCE**

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure : procédure adaptée**

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des candidatures : 21/10/2024 à 12:00**

## **Section 11 - Autres renseignements**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2402032

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : VOIR DCE

## **Section 14 - Informations complémentaires**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : VOIR DCE

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2024